COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le jeudi 8 février 2024

ACM HABITAT ATTAQUE EN JUSTICE RMD, FILIALE DU GROUPE KONE

Lors du changement de prestataire pour l'entretien et la maintenance d'une partie des ascenseurs de ses résidences de l'agence du Lez, ACM HABITAT (groupe Altémed) a constaté des dysfonctionnements majeurs, conduisant à mettre à l'arrêt 35 ascenseurs sur les 126 concernés, pour défaut d'entretien.

Les contrôles réalisés à l'occasion de ce changement, en décembre 2023 et janvier 2024, ont également permis de révéler des manquements graves de la part du prestataire sortant, RMD (filiale du groupe Kone), ayant causé ces dysfonctionnements.

« Cette mise à l'arrêt pénalise aujourd'hui lourdement près de 2 500 locataires d'ACM HABITAT », Alain Braun, Directeur Général d'ACM HABITAT.

ACM HABITAT mobilisé pour défendre ses locataires

Le lien de causalité étant aujourd'hui établi entre les dysfonctionnements constatés et les manquements contractuels de RMD à ses obligations d'entretien et de maintenance des ascenseurs du patrimoine ACM HABITAT, le bailleur a décidé d'entamer notamment des poursuites pénales à l'encontre du prestataire défaillant et demandera des dommages et intérêts.

A ce jour, la totalité des ascenseurs dont le fonctionnement était géré par RMD a été vérifiée.

ACM HABITAT met tout en œuvre pour remettre rapidement en fonction ces ascenseurs, en lien avec son nouveau prestataire, OTIS. Par ailleurs, pour atténuer les désagréments occasionnés pour ses locataires, un service de portage de courses a été mis en place notamment pour les personnes âgées ou en situation de handicap.





CONTACT PRESSE
ANTOINE COSTE

Tèl.: 06 02 03 22 03

Mail: antoine.coste@serm-montpellier.fr